

A.W.B.B.

Comité Provincial du Hainaut

Gilly, le 21/08/2024

PV n°04 de la Commission administrative de contrôle des feuilles du 21/08/2024

Présents : MM. Christophe NOTELAERS
Philippe BOLSENS

Mutations administratives accordées : BCJ Ressaix (1284), TEF Kain (0958), GGBC Colfontaine (2653), Fémina Docherie (1624), GGBC Colfontaine (2653)

Matches amicaux/tournois autorisés : Spirou Basket (0284), BBC Leuze (1047), JSE Enghien (2647), RE Pont-de-Loup (0151), GGBC Colfontaine (2653), Olympic MSM (1724), Union Basket Lessines Flobecq (1453), CEP Ladies Basketball (1810), RCBE 2000 (1325), RBC Marcinelle (0146), BC Féminin Quaregnon (2360), CFB Fleurus Campinaire (1914), JS Stambruges (1208), BC Ecaussinnes (0887), BBC Brainois (1752), BCJ Ressaix (1284), BSGU (0822), Red Sox Marcinelle (2707), Tournai Wapiti Basketball (2734), tournoi amateur La Louvière (Mr Verstaen), BCSL Ellignies (1755), BBC Tournai (2320)

Forfait général : Néant

Secrétariat :

Mr Grégory Périni : Reçu PV n°02 du 19/08/2024

Coupe du Hainaut Séniors 1er tour – week-end du 18/08/2024

PC73 : forfait

224001 Rapido BCTL – CFB Fleurus Campinaire B : 00-20 AP

PC73 : Forfaits administratifs

203003 Fémina Docherie A – RBC Marcinelle A : 20-00 (application du Pt 6 du règlement de la coupe seniors – sans amende)

224003 BC Maccabi Charleroi – Rapido BCTL : 20-00 (application du Pt 6 du règlement de la coupe seniors – sans amende)

PC33 : Absence licence technique de coach

201003 CFB Fleurus Campinaire (1914)

203003 Fémina Docherie (1624)

203003 RBC Marcinelle (0146)

206003 BCFO Seneffe (1424)

210003 JS Hornu (0461)

215001 CB Royale Fraternité (0176)

Division la plus basse :

209003 JS Péruwelz (1355)

223003 RBC Marcinelle (0146)

227003 JS Péruwelz (1355)

228003 SL Ellignies Ste Anne (1755)

Rappel à tous les clubs :

Il est de la responsabilité du club visité de vérifier que la feuille électronique (de séniors jusqu'à U12 inclus) est bien synchronisée et finalisée et que le résultat est bien transmis sur BigCaptain. Cela doit être fait le jour du match à minuit au plus tard.

Pour les matchs U10 : les résultats doivent être encodés dans BigCaptain et les feuilles scannées renvoyées à feuilles@baskethainaut.be pour le lundi midi au plus tard.

Pour les tournois 3&3 U6/U8 : les feuilles scannées doivent être renvoyées à minibasket@baskethainaut.be pour le lundi midi au plus tard.

Rappel des obligations des clubs :

Toute déclaration de forfait général ou de forfait pour un match doit être envoyée à forfait@baskethainaut.be

Modifications calendrier : Toutes les demandes seront adressées, par le secrétaire ou le responsable calendrier officiel du club demandeur au responsable par e-mail (calendrier@baskethainaut.be)

Pour des raisons de classement : UNE seule demande par match modifié

Toute demande doit comprendre :

- le matricule du club demandeur
- le numéro du match
- les date et heure initiales
- les date et heure modifiées
- l'accord de l'adversaire (échange d'e-mails)

Il n'est pas tenu compte des demandes incomplètes.

Toute demande doit être introduite AVANT les date et heure initialement prévues.

Attention : **Toute demande de modification devra être envoyée pour l'avant-veille du jour du match à 23h59 au plus tard. Passé ce délai, la demande sera refusée.**

Il n'y a pas de report « à une date ultérieure ».

Philippe BOLSENS

Christophe NOTELAERS